

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sainturet, 15 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sainturet, 15 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (38r, 39v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Sainturet, 15 janvier 1864, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (7)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/43024>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 janvier 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Sainturet](#)

Lieu de destination Angoulême (Charente)

Description

Résumé Relatif à une entrevue manquée de Sainturet et Cantagrel à Paris, que Godin attendait pour prendre une décision sur sa proposition de services. Jean-Baptiste André Godin propose à Sainturet de l'employer comme voyageur de commerce à la commission pour parcourir les départements suivants : Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Dordogne, Haute-Vienne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lozère, Hérault, Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers, Basses-Pyrénées, Landes. Godin indique à Sainturet le montant des commissions et les conditions des placements de marchandises : 3 % sur les placements jusqu'à 500 F et 1 % sur le surplus ; commissions perçues sur les expéditions faites ; se renseigner sur la solvabilité des clients.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieux cités

- [Ariège \(France\)](#)
- [Aude \(France\)](#)
- [Aveyron \(France\)](#)
- [Charente-Maritime \(France\)](#)
- [Charente \(France\)](#)
- [Dordogne \(France\)](#)
- [Gers \(France\)](#)
- [Gironde \(France\)](#)
- [Haute-Garonne \(France\)](#)
- [Haute-Vienne \(France\)](#)
- [Hautes-Pyrénées \(France\)](#)
- [Hérault \(France\)](#)
- [Landes \(France\)](#)
- [Lot-et-Garonne \(France\)](#)
- [Lot \(France\)](#)
- [Lozère \(France\)](#)
- [Pyrénées-Atlantiques \(France\)](#)
- [Pyrénées-Orientales \(France\)](#)
- [Tarn-et-Garonne \(France\)](#)
- [Tarn \(France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

38
Goud le 14 janvier 1868

Monsieur le Ministre

à Angoulême

Je vous salue et vous remercie
sur la proposition que vous m'avez faite
à la suite de la visite que durant vous vous êtes
été en mesure de rendre à M. Cantagrel
à Paris du 14 au 20 janv. vous ne
l'avez pas fait et le 30 juste au moment
où M. Cantagrel après vous avoir
attendu venait de quitter Paris sous
des prétextes quelconques, il m'a transmis
la lettre que vous lui avez de m'adresser
écrite pour lui demander s'il y avait
quelque chose de possible entre nous

Dans l'état où votre offre est restée
il me semble que pas impossible que
vous fassiez les placements à commission
pour moi. Si pourrait entre dans vos
intérêts de faire les villes comprises depuis
Angoulême dans les départements de
Charente Charente inférieure, Gironde Dordogne
Haute Vienne, Lot et Garonne Lot Lot-et-Garonne
Tarn, Tarn-et-Garonne Ariège, Aude, Pyrénées
orientales, Pyrénées, Haute Pyrénées, Gers,
Basses Pyrénées Landes

Je vous enverrais comme commission
3% sur les placements jusqu'au chiffre de

Sou frans et dis que le chiffe serait
 déquasi par une commission le surplus
 ne serait que 1% a dont les conditions
 fûtées a mes voyageurs a la commission
 je me réserve en outre d'apprécier l'opportunité
 d'une capitulation est a dire que la commission
 n'est due que sur les capitulations faites, car
 je ne me risque pas avec les maisons d'outre-mer
 le voyageur doit se restreindre a une assurance
 sur la solvabilité des maisons qu'il traite
 mais si j'avais d'une autre source des
 renseignements en faveur de l'un des
 je préférerais pas capituler que de mettre
 la affaire en de mauvaises mains
 Veuillez me dire Monsieur a qui
 peut vous convenir dans le contenu de
 cette lettre et si par hasard il entrerait dans
 vos vues de prendre la souscription que
 je vous y indique il faudrait qu'il fut entendu
 que sous la commission d'un tourneur
 dans le courant du mois prochain
 Veuillez agréer Monsieur mes salutations

Cordier